



2021

**UNE ANNEE AU
SERVICE DE
VAL'EYRIEUX**

Face aux changements sociétaux que nous subissons (métropolisation, mondialisation, politiquement correct, etc.) et au manque de visibilité, notre intercommunalité et ses communes poursuivent leur développement.

Nous nous inscrivons dans une stratégie à long terme. Nous répondons à la mesure de nos moyens à toutes les transitions en cours, économiques, numériques, démographiques, touristique, de santé, étatiques... Une seule ambition pour nous, se développer, car l'avenir se décide aujourd'hui.

Aujourd'hui, c'est un nouveau défi que le territoire se lance, celui de l'attractivité. Depuis sa création en 2014, la collectivité s'est structurée et les projets ont fleuri :

- développement économique autour de Pôle yrieux ;
- soutien et renforcement aux services à la population, aux associations, au sport ;
- programmation culturelle itinérante ;
- rayonnement du CCSTI de l'Ardèche ;
- construction d'un territoire touristique reconnu ;
- mise en place d'action en faveur de la mobilité, de l'habitat, du développement durable.

En parallèle du travail des différents pôles et de leurs responsables, le budget s'est aussi organisé, la communication s'est mise en place et les labels et appellations témoignent du travail fourni : Territoire d'industries, Territoire à Énergie positive, Terre de jeux 2024, Territoire d'Eau, Territoire d'éducation artistique et culturelle.

Depuis le 8 décembre, nouvelle étape : Val'Éyrieux possède une marque de territoire. « VALEYRIEUX – Success story in Ardèche ».

L'enjeu est de taille et concerne tous les responsables et toute la population de Val'Éyrieux : il faut à la fois se doter de tout ce qui permettra à nos habitants, nos entreprises, aux futurs arrivants de pouvoir vivre et s'installer convenablement en Val'Éyrieux, mais aussi faire connaître notre territoire pour accueillir et intégrer les nouveaux venus ainsi que les développeurs économiques, dans un esprit entrepreneurial.

« VALEYRIEUX – Success story in Ardèche ».

S'attacher au positif de notre histoire, au positif de notre territoire, pour bâtir un avenir où Val'Éyrieux offre l'opportunité de vivre des success stories individuelles et collectives.

Nous avons ici une formidable qualité de vie à offrir, il reste à le faire savoir.

Dr Jacques Chabal
Président de la Communauté de
communes Val'Éyrieux

SOMMAIRE

Présentation de la Communauté de communes Val'Eyrieux	6
Finances	11
Territoire	14
Ressources humaines	16
Économie et transition écologique	18
Tourisme	20
Culture	22
Services à la population	24
Services Techniques	27
Prospective	29

PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX



EN QUELQUES CHIFFRES...

29 communes membres	12 915 habitants (INSEE 2019)	510 km ²	25 hab./km ²	1850 élèves
5 999 ménages	84 agents à Val'Eyrieux	1 centre de télétravail	3 zones d'activités	622 entreprises

LES COMPETENCES

À sa création au 1^{er} janvier 2014, la Communauté de communes Val'Eyrieux comptait 34 communes membres et l'exercice de la plupart des compétences était territorialisé en fonction de ce qui avait été hérité des anciennes Communautés de communes lors de la fusion. Il s'agissait d'une période transitoire, avec un délai accordé par l'État pour uniformiser l'exercice des compétences, délai arrivé à échéance au 31 décembre 2015. C'est pourquoi le Conseil communautaire du 28 septembre 2015 a adopté de nouveaux statuts, entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Au 1^{er} janvier 2017, les communes de Borée, La Rochette et St Martial ont souhaité quitter la Communauté de communes Val'Eyrieux, portant ainsi à 31 le nombre de communes membres.

Au 1^{er} janvier 2019, une seconde évolution territoriale a modifié le nombre de communes membres de la Communauté de communes, avec la création des communes-nouvelles de Belsentes et St Julien d'Intres, portant ce nombre à 29. Une modification statutaire a donc été adoptée par délibération du Conseil communautaire du 12 février 2019.

Enfin, afin de mettre à jour les statuts au regard des différentes compétences, notamment GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et Gestion d'aires d'accueil de gens du voyage, mais également de suivre les évolutions législatives, une nouvelle modification statutaire a été votée le 26 novembre 2019, pour une entrée en vigueur de ces statuts au 1^{er} janvier 2020.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- Suivi du Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Accompagnement du monde agricole
- Aménagement numérique : déploiement de la fibre

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Gestion des Zones d'activités (ZA)
- Vallée du Bijou : animations, maison du bijou et atelier du bijou
- Soutien aux commerçants et artisans
- ... et toute autre action de développement économique

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

- Politique du logement
- Soutien à la vie associative
- Transports à la demande et scolaires

ENVIRONNEMENT

- Assainissement Non Collectif (SPANC) et assainissement collectif
- Gestion des rivières

DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES

- Gestion des Ordures ménagères

EAU POTABLE

SPORT

- Équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Aide aux associations sportives

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Maîtrise de l'énergie / Énergies renouvelables
- Agriculture et forêt
- Espaces naturels

TOURISME

- Politique touristique
- Gestion des chemins de randonnée inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
- Valorisation de la voie CFD
- Sport nature
- Équipements de loisirs aquatiques

POLITIQUE SOCIALE

- CIAS
- Relais d'Assistantes Maternelles
- Actions en faveur de l'enfance, la jeunesse et la famille
- Centres de loisirs et crèches
- Soutien financier aux associations d'aide à domicile

CULTURE

- Politique culturelle
- Organisation d'une programmation culturelle
- Gestion des équipements de culture scientifique : L'Arche des Métiers, Planète Mars, l'École du vent
- Animation d'une politique de Lecture Publique
- Soutien aux associations culturelles et aux actions d'animations culturelles

LA GOUVERNANCE

Le Président et les Vice-présidents

Le Président et les 10 Vice-présidents ont été élus par le Conseil communautaire lors de la séance du 9 juillet 2020.

Dr Jacques CHABAL	Président
Michel VILLEMAGNE	1 ^{er} Vice-président, en charge des Finances et de l'Administration générale
Monique PINET	2 ^{ème} Vice-présidente, en charge de la Culture et de la Communication
Yves LE BON	3 ^{ème} Vice-président, en charge du SCOT, de l'Urbanisme, de la Mobilité, de l'Habitat et des Déchets
Antoine CAVROY	4 ^{ème} Vice-président, en charge du Tourisme
Patrick MARCAILLOU	5 ^{ème} Vice-président, en charge de l'Economie, du Numérique, de l'Agriculture, de la Forêt, du Développement durable et des Energies
Roger PERRIN	6 ^{ème} Vice-président, en charge du Sport et de la Vie associative
Thierry GIROT	7 ^{ème} Vice-président, en charge de l'Action sociale et de l'Enfance-jeunesse
Monique ROZNOWSKI	8 ^{ème} Vice-présidente, en charge des Ressources humaines
Florent DUMAS	9 ^{ème} Vice-président, en charge de l'Eau-assainissement, des Milieux naturels et de la GEMAPI
Patrick MEYER	10 ^{ème} Vice-président, en charge du Patrimoine et des Travaux

Par courrier du 24 novembre 2021, M. Patrick MEYER a fait part au Président de sa démission de son mandat de maire ainsi que, de fait, de conseiller communautaire et Vice-président.

Le comité exécutif

Il est composé du Président et des 10 Vice-présidents.

Il est l'organe de préparation des décisions et a pour but de :

- Statuer sur les axes de travail et les programmes d'actions développés
- Valider les priorités, les objectifs et le travail des commissions
- Centraliser les réflexions communautaires
- Préparer le Conseil communautaire

Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et des 10 Vice-présidents.

Il est réuni sur convocation du Président, qui décide de la périodicité qui lui paraît la plus appropriée. Par délibération du 9 juillet 2020, le Conseil communautaire a confié au Bureau certaines délégations.

En 2021, le Bureau communautaire s'est réuni à treize reprises au siège de la Communauté de communes.

Le Conseil communautaire

Il est composé de 51 délégués, représentant l'ensemble des communes :

- 1 délégué titulaire pour les communes de Accons, Albon d'Ardèche, Arcens, Chanéac, Devesset, Dornas, Issamoulenc, Jaunac, Lachapelle sous Chanéac, Le Chambon, Mars, Rochepaule, St Andéol de Fourchades, St André en Vivarais, St Barthélémy le Meil, St Christol, St Cierge sous Le Cheylard, St Clément, St Genest Lachamp, St Jean Roure, St Jeure d'Andaure, St Julien d'Intres, St Michel d'Aurance.
- 2 délégués titulaires pour Belsentes, Mariac, et St Pierreville
- 4 délégués titulaires pour St Martin de Valamas
- 8 délégués titulaires pour St Agrève
- 10 délégués titulaires pour Le Cheylard

Il est l'organe délibérant de la Communauté de communes. Par le vote de délibérations, il est chargé d'administrer les affaires de l'intercommunalité.

En 2021, le Conseil communautaire s'est réuni à cinq reprises, dans les communes de Mariac, St Michel d'Aurance, St Julien d'Intres, St Pierreville et St Agrève.

Les commissions consultatives

Des commissions consultatives viennent s'ajouter à ces instances, suivant les délégations des Vice-présidents. Un représentant par commune est appelé à siéger, soit 29 membres par commission. Elles ne disposent pas de pouvoir décisionnel mais émettent des avis sur les affaires qui leur sont soumises par les Vice-présidents.

Voici la liste des commissions :

- Finances
- Culture
- Scot, Urbanisme, Mobilité, Habitat, Déchets
- Tourisme
- Economie, Numérique, Agriculture, Forêt, Développement durable, Energies
- Sport et vie associative
- Action Sociale et Enfance-Jeunesse
- Ressources Humaines
- Eau, Assainissement, Milieux naturels, GEMAPI
- Patrimoine et travaux

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

La CLECT a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et la Communauté de communes. Elle contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté en apportant transparence et neutralité des données financières.

Sur Val'Eyrieux, la CLECT ne s'est pas réunie en 2021.

La Conférence des Maires

Cette conférence, informative et consultative, rassemble les 29 Maires du territoire ainsi que les Vice-présidents de la Communauté de communes.

Elle est réunie à la demande du Président et a pour but d'aborder les grandes orientations.

En 2021, deux conférences des Maires ont été organisées, la première à Lachapelle sous Chanéac et la seconde à Arcens.

MAITRISER LES DEPENSES ET INVESTIR POUR L'AVENIR

Le budget 2021 de la collectivité est un budget résolument tourné vers l'avenir, avec un investissement très important mais maîtrisé, sous la houlette de M. le vice-président Michel Villemagne. Il permet de conserver une capacité d'autofinancement intéressante, et irrigue l'ensemble des communes de Val'Eyrieux.

Rendre un service public local de qualité, avec des moyens toujours plus contraints, et défendre les services publics d'État est notre ligne de conduite permanente. Mais c'est un défi. Cela nous demande de faire preuve d'imagination et de courage, en choisissant le mode de gestion le plus adapté. Il nous faut continuellement recentrer l'action sur l'essentiel, sans toutefois sacrifier à la qualité et l'efficience de nos politiques locales.

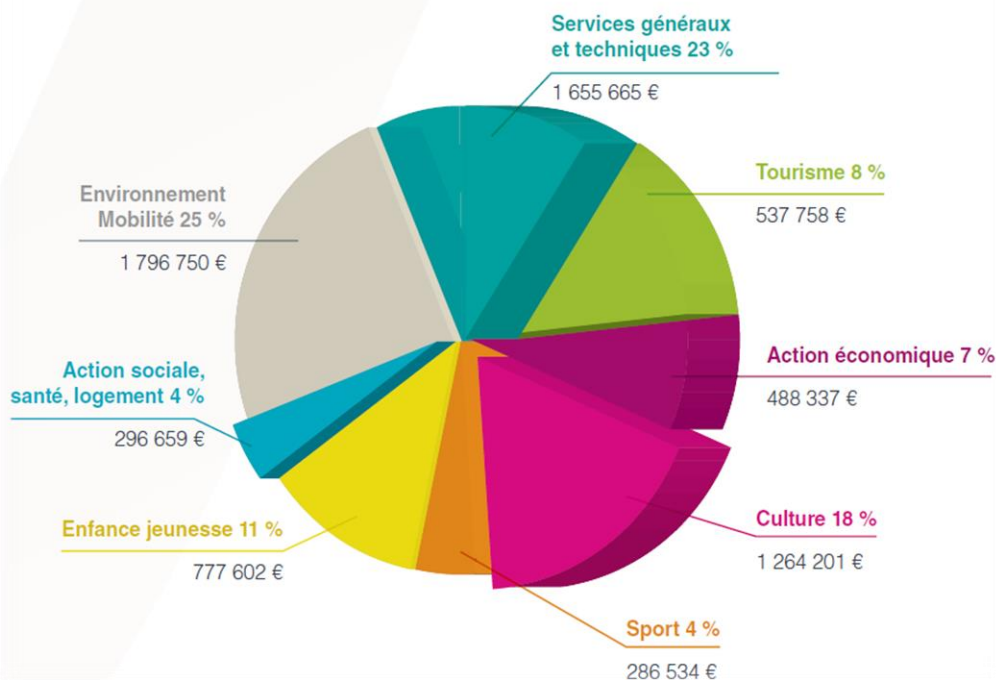
En 2021, l'investissement est l'un des plus gros réalisés depuis la création de Val'Eyrieux. Cela laisse entrevoir des possibilités futures pour notre collectivité, ses services et ses projets de développement du territoire.

Dr Jacques Chabal

Président de la Communauté de communes Val'Eyrieux



La répartition des dépenses de fonctionnement



Les principales opérations d'investissement de 2021



ÉCONOMIE

- Fibre à la maison = 380 000 €
- Réfection de la voirie ZA Rasclès = 115 000 €
- Fonds d'aide aux entreprises = 112 824 €



CULTURE

- Scénographie École du vent = 335 000 €



TECHNIQUE

- Centre technique = 680 830 €



SPORT 195 966 €



ASSAINISSEMENT 3,2 M€



LOGEMENT

- OPAH Val'Eyrieux (subventions aux particuliers) = 102 000 €



EAU 3,4 M€

ZOOM SUR...

DES TRAVAUX CONSEQUENTS POUR LES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

L'année 2021 est à nouveau une année à forts investissements pour les services de l'eau et de l'assainissement. La capacité d'autofinancement de ce budget et les subventions importantes provenant des partenaires institutionnels permettent en effet de prévoir de nombreux travaux.

La liste des opérations inscrites sur ces budgets d'investissement concerne en particulier de nombreuses mises en conformité des captages, la poursuite des schémas directeurs, des créations d'interconnexions de réseau d'eau potable ; la création de deux stations d'épuration à Saint Pierreville et à Belsentes – St Julien Labrousse. Des études sont aussi prévues pour des recherches en eau sur le territoire, et pour la réalisation des réseaux et des stations d'épuration de Chanéac, Le Chambon, St-Jeure-d'Andaure, St Barthélémy-le-Meil.

Ces investissements sont financés à plus de 50 % par des subventions de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

TERRITOIRE

TRAVAILLER AVEC L'ÉTAT A L'AVENIR DU TERRITOIRE

Aujourd'hui, l'État a la volonté de travailler de plus en plus avec les territoires sous la forme de contractualisation, notamment au travers du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

Le Préfet de l'Ardèche a donc été reçu début 2021 au siège de la collectivité par les élus du bureau communautaire, pour découvrir les projets phares du territoire.

Le sous-Préfet, de son côté, est venu présenter aux élus l'ANCT (Agence Nationale Cohésion des Territoires), dont la mission est de faciliter l'accès des collectivités locales aux ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets : ingénierie technique et financière, partenariats, subventions, etc.

Les échanges et réunions de travail réguliers avec le Préfet et le sous-Préfet de l'Ardèche sont aujourd'hui indispensables au développement des projets de la collectivité.

DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

« Développer l'attractivité », « politique d'attractivité », « marque d'attractivité » : voilà des expressions qu'on entend souvent mais à quoi ça sert l'attractivité ? Pourquoi chercher à la développer ?

Aujourd'hui sur le territoire nous sommes face à un double constat, qui peut sembler paradoxal mais qui est réel : certains secteurs d'activités peinent à recruter localement pour des postes pointus ou très techniques ; a contrario, les personnes en recherche d'emploi n'ont pas toujours des postes adaptés à leurs compétences sur le territoire, devant parfois sortir du territoire, allonger considérablement leur temps de trajet quotidien, voir envisager de partir s'installer ailleurs.

C'est cette constatation qui est le point de départ de cette volonté des élus locaux : rendre le territoire attractif et le faire savoir pour inciter de nouvelles entreprises et de nouveaux talents à venir s'y installer.

Mais alors, avoir une politique d'attractivité, ça consiste à quoi ?

Tout simplement à « vendre » le territoire à l'extérieur, montrer ses atouts, ses forces, ses valeurs, pour donner envie de venir s'y installer. Bien entendu, derrière ce travail de promotion, il faut aussi se donner les moyens d'accueillir de nouveaux arrivants potentiels :

- Développer les possibilités d'installation de nouvelles entreprises, en ayant des locaux et des terrains à disposition ;
- Être en capacité d'accueillir de nouveaux habitants : les intégrer localement, leur donner les informations nécessaires à leur installation, avoir des hébergements disponibles, renforcer les services à la population présents sur le territoire, etc.

L'enjeu est de taille et concerne toute la population car la politique d'attractivité favorise certes l'augmentation du nombre d'habitants sur le territoire, mais permet aussi de soutenir les efforts des acteurs locaux pour le maintien des services à la population (écoles, médecins, commerces...).

Notre « pays » possède de nombreux atouts :

- présence de grandes entreprises industrielles ;
- large gamme de commerces et services de proximité ;
- fréquentation touristique en plein essor ;
- programmation culturelle et sportive dynamique ;
- un cadre naturel préservé...

À nous de les valoriser et de les faire connaître au-delà de Val'Eyrieux et plus largement de l'Ardèche !

RESSOURCES HUMAINES

UNE EQUIPE DE DIRECTION AU COMPLET

L'année 2020 a été marquée par plusieurs départs et retraites au sein de l'équipe de direction.

Après une phase de recrutement particulièrement intensive, quatre nouvelles personnes sont arrivées ou ont été nommées (Directeur Général des Services, Directeur des Ressources Humaines, Directrice du pôle Culture, Directeur du pôle Technique).



Le comité de direction est en charge de mettre en œuvre les projets de développement du territoire initiés et décidés par les élus. En outre, l'équipe se réunit de façon hebdomadaire pour assurer la bonne organisation et coordination de l'ensemble des services de la Communauté de communes.

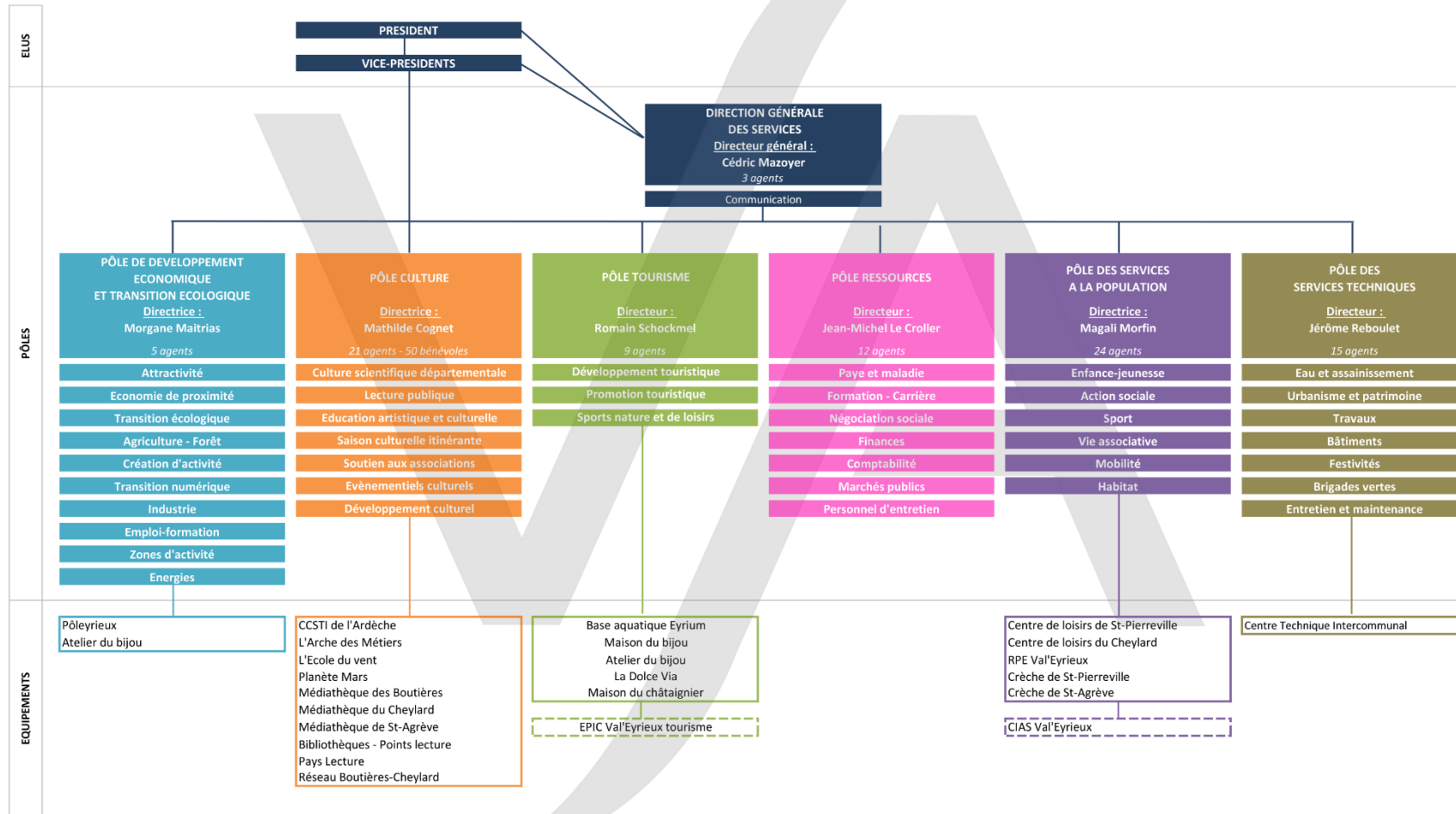
STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DES SERVICES TECHNIQUES

On les aperçoit régulièrement dans leurs tâches quotidiennes et pourtant, on ne se rend pas toujours compte de l'ensemble de leurs missions. Les agents des services techniques représentent un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de la communauté de communes, ils sont donc amenés, dans ce contexte, à intervenir sur l'ensemble du territoire sur plusieurs types de tâches.

Voilà trois années maintenant que les services techniques travaillent en collaboration avec le service des ressources humaines pour permettre aux agents de monter en compétence et de gagner ainsi en autonomie. Ce travail est passé d'abord par une étape de recrutements avec la recherche de polyvalence et de compétences précises mais aussi par la mise en place d'un plan de formation. L'objectif est de créer une nouvelle dynamique d'équipe.

Les missions des agents des services techniques consistent essentiellement à préserver le patrimoine communautaire ; ils veillent à ce titre à l'entretien et à la réfection des bâtiments intercommunaux (entretien, maintenance et sécurité), des espaces verts et sportifs, des réseaux d'eau potable et d'assainissement, avec des partenaires extérieurs quand c'est nécessaire. Ils assurent aussi un apport technique et logistique dans les manifestations organisées par la collectivité, sans oublier la gestion du foncier et de l'urbanisme. Enfin les services techniques doivent intégrer la satisfaction des usagers dans leurs missions, qu'il s'agisse d'autres agents en interne ou du public. En définitive, à l'ensemble des usagers des infrastructures.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX - ORGANIGRAMME SIMPLIFIE



ÉCONOMIE ET TRANSITION ECOLOGIQUE

AUX COTES DES ENTREPRISES

La crise sanitaire a fait souffrir nos entreprises, que ce soient les PME, les industries, les commerces ou les artisans. Le pôle de développement économique a donc renforcé ses dispositifs d'aides, en créant notamment un fond spécial pour la relance.

En 2020 et 2021, 29 entreprises ont reçu en tout près de 70 000 € !

Ces subventions ont été versées à une grande diversité d'entreprises : commerçants, artisans, cafetiers, restaurateurs, agriculteurs... pour des projets comme la rénovation thermique d'un local commercial, l'installation d'un commerce dans un nouveau local, l'équipement d'engins professionnels, l'acquisition d'un véhicule de tournée commercial ou encore la création d'un site internet.

Aujourd'hui la communauté de communes continue de soutenir ses entreprises, notamment les projets d'investissement des commerçants et artisans. Si vous êtes concerné, notez qu'il est nécessaire de prendre contact avec le pôle de développement économique avant d'engager les dépenses.

Plus de 150 locaux recensés

Pour aider les entreprises locales ou extérieures au territoire à se développer ou à s'installer sur Val'Eyrieux, il fallait connaître l'offre de locaux vacants à vocation économique, tels que les locaux commerciaux et artisanaux, bureaux, entrepôts, anciens sites industriels...

Le pôle de développement économique s'est chargé de cet état des lieux, qui va lui permettre d'accomplir sa mission d'accompagnement des entreprises au mieux, mais aussi d'aider les propriétaires de locaux vacants à diffuser leur offre, notamment via le site : www.enviedr.com. 150 locaux vacants ont été recensés sur l'ensemble du territoire de Val'Eyrieux.

LES PROJETS AGRICOLES NE SONT PAS EN RESTE AVEC LE CLI

Le CLI, Comité Local à l'Installation, est un groupe de travail composé d'élus locaux et de représentants professionnels agricoles de Val'Eyrieux, et animé par la Chambre d'agriculture de l'Ardèche.

Sa mission est de faciliter l'accès au foncier, la reprise et la création d'activité agricole. Il s'agit d'un côté d'identifier les opportunités foncières du territoire et de l'autre de connaître les porteurs de projets d'installations agricoles sur le territoire, afin de pouvoir les accompagner, notamment dans leur recherche de foncier. Cela passe par la sensibilisation des agriculteurs qui souhaitent arrêter leur activité et l'accompagnement des propriétaires à la mise à disposition de leur foncier pour un projet agricole.



Enfin le CLI travaille sur des situations locales pour générer de nouvelles opportunités de création d'activité agricole. Il accompagne aussi les communes dans les possibilités de transmission ou d'installations.

VAL'ÉYRIEUX, TERRITOIRE A ÉNERGIE POSITIVE

Pour la Communauté de communes Val'Éyrieux, le premier dispositif Territoire à Énergie positive (TEPOS) a pris son élan en septembre 2014. C'est avec l'appui de nombreux partenaires que la collectivité poursuit son action pour diminuer la consommation d'énergie et pour augmenter la part des énergies renouvelables produites sur le territoire.

La Région Auvergne Rhône-Alpes, en partenariat avec l'Agence de la transition écologique (ADEME), apporte son soutien financier pour ce deuxième cycle TEPOS (2021-2023).

La transition énergétique est une réelle opportunité pour le territoire, et les enjeux en sont nombreux :

- Améliorer le bien-vivre (confort thermique des habitations, attractivité du territoire etc.) et lutter contre la précarité énergétique.
- Accompagner les ménages, les collectivités et les entreprises pour réaliser des économies d'énergie.
- Améliorer la gestion des déchets.
- Proposer de nouvelles solutions de mobilité.
- Accompagner et encourager la performance des entreprises dans la transition énergétique.
- Trouver de nouvelles sources de financement pour le territoire, par la production d'énergies renouvelables.

Val'Éyrieux est un territoire rural innovant et actif, que la mise en place d'une transition énergétique cohérente, et positive ne peut que renforcer.

ZOOM SUR...

FACILITER LES RECRUTEMENTS DANS LES FILIERES EN TENSION

Réseau RH des entreprises, aide au recrutement, accompagnement des jeunes... la cellule emploi formation est sur tous les fronts.

Suite à un constat de besoins de personnel opérationnel non comblés au sein de nombreuses entreprises du BTP, la Communauté de communes en partenariat avec Pôle Emploi, Adecco, CAPEB, a lancé une action pour y répondre. Après un recueil des offres, 14 demandeurs d'emploi du territoire ont pu rencontrer directement les employeurs lors d'un job dating organisé le 23 février 2021.

Des périodes d'immersion ont ensuite permis à certains de tester le métier et 3 parcours de formation au poste de travail ont été mises en place.

ICI ON RESPIRE !

C'est avec un tout nouveau slogan que l'office de tourisme Ardèche Hautes Vallées invite les visiteurs à vivre 6 aventures uniques pour un séjour inoubliable : « ici, on respire ! ».

À travers les réseaux sociaux mais aussi mailings et site Internet, il est fait appel au côté aventurier, explorateur, curieux, baroudeur, inspiré mais aussi épicurien de chacun. Sur notre territoire, tout est là pour se dépenser, s'amuser, s'émerveiller... Explorations nature, découvertes insolites, journées sportives en plein air, activités dynamiques, moment de farniente en famille...



L'Office de Tourisme vous propose des idées de sorties idéales pour partir à la rencontre du territoire et de ses pépites naturelles : le Château de Rochebonne, le Rocher de Soutron, le Lac de Devesset, le Rocher de Brion, La Dolce Via et les rivières secrètes.

Cette nouvelle campagne de communication a pour objectif de valoriser les grands espaces naturels de notre territoire, ses ressources et sa belle qualité de vie aux visiteurs estivaux, et ainsi promouvoir cette destination au-delà des frontières du département.

Les meilleurs ambassadeurs d'un territoire sont sans aucun doute ses habitants, et Val'Éyrieux a des atouts certains pour les visiteurs, car oui, ici, on respire !

LA RANDONNEE, VALEUR SURE DU TERRITOIRE

De plateaux en vallées, sur les sentiers des crêtes aux superbes panoramas, le long des rivières, dans la forêt... l'Ardèche Hautes Vallées est un paradis pour la randonnée mais aussi un terrain d'aventure pour les coureurs.

Un nouveau topo-guide de randonnée pédestre

Pour les amoureux de nature et de découverte, un nouveau topo-guide de randonnée pédestre est disponible dans les bureaux d'accueil de l'office de tourisme Ardèche Hautes Vallées.

Vendu au prix de 10 €, cette nouvelle édition propose 42 fiches de randonnée pour vous évader sur les plus beaux sentiers du territoire. L'accent a été mis sur une pratique familiale avec 6 sentiers d'interprétation et 12 fiches ludiques. Des parcours évasion raviront les randonneurs aguerris à la recherche de grands espaces. Une belle idée pour sortir à proximité de chez-nous !

La Dolce Via, un terrain de jeu idéal pour le sport nature

Parcourir La Dolce Via c'est vivre une expérience unique dans un décor à couper le souffle où se mêlent végétation verdoyante et patrimoine remarquable (viaducs, ponts, tunnels...).

Sur le territoire Val'Éyrieux, la collectivité entretient et gère 45 km de voie douce pour permettre une pratique sécurisée et offrir un confort aux usagers. Un prolongement de la Dolce Via jusqu'au Lac de Devesset est actuellement à l'étude et doit permettre à terme une connexion avec la Via Fluvia côté Haute-Loire. Encore de belles perspectives de balades en vue !

800 km de sentiers à parcourir... et à entretenir !

Dans le cadre de l'aménagement et de la sécurisation des itinéraires de randonnées pédestres inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées, une passerelle a été reconstruite entièrement sur le hameau d'Eyriac, commune de Dornas, par les agents des services techniques de la Communauté de communes Val'Eyrieux. Les marcheurs pourront emprunter ce beau chemin caladé balisé blanc jaune pour rejoindre la Croix du Planas ou le hameau de Noïrol.

Cette opération s'inscrit dans un programme pluriannuel d'aménagement à l'échelle du territoire dont l'objectif est de pérenniser le réseau de chemins de randonnée communautaire. Celui-ci comprend 800 km de sentiers balisés et entretenus sur les 29 communes du territoire de Val'Eyrieux et 700 km de parcours VTT labellisés par la Fédération Française de Cyclisme.

ZOOM SUR...

LA BASE AQUATIQUE EYRIUM A FAIT PEAU NEUVE !

Les travaux de réhabilitation du bassin et des plages de la base aquatique Eyrium, portés par l'EPIC Val'Eyrieux Tourisme en collaboration avec la communauté de communes, se sont achevés début juin 2021. Ce vaste programme de travaux (465 750 € HT) subventionné par la Région, l'État et le Département, permet de donner une seconde vie aux infrastructures d'Eyrium.

Les surfaces en gravier ont été remplacées par des plages en béton sablé offrant une très bonne adhérence et un confort aux baigneurs pour la marche pieds nus.



L'autre partie des travaux concerne la reprise du revêtement du grand bassin et de la pataugeoire (environ 1 700 m²) par une solution pérenne garantissant l'étanchéité. Les travaux ont duré 5 mois et ont été complétés par d'autres aménagements comme la reprise des espaces verts, le renouvellement des jeux d'enfants, la reprise du terrain de pétanque et de volley, et l'amélioration des espaces de douches.

LA CULTURE SE PROGRAMME EN ITINERANCE

Une saison culturelle toujours plus proche de vous

S'il n'y a pas de lieu de diffusion communautaire dédié sur Val'Eyrieux, qu'importe ! La saison culturelle s'invente et se réinvente au gré des espaces mis à disposition par les communes : salles polyvalentes, temples et églises, jardins municipaux, espaces publics et parfois même lieux patrimoniaux plus insolites !



Charlotte Rozé-Garcia, chargée de mission culture explique : « Au fil des ans, nous en avons fait une vraie force. La saison culturelle est itinérante, c'est ce qui la distingue d'autres territoires voisins qui disposent par exemple d'un théâtre qui concentre la programmation. Au-delà du fait que nous nous rendons dans chaque commune au moins tous les deux ans, nous pouvons toucher un public plus large, qui ne se rendrait pas forcément au théâtre par exemple. » Le territoire est vaste avec ses 29 communes et nous sommes toujours à la recherche de nouveaux lieux, de pépites où pourraient se jouer les prochains spectacles.

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : DES PROJETS CO-CONSTRUITS

« Ces projets permettent une arche particulière entre les générations, entre les couches sociales, entre l'agenda de nos vies et ceci m'enchant. Je le dis du fond du cœur parce que cela prolonge l'action du développement économique et prolonge l'action de tout ce que l'on crée depuis la voirie, l'eau, les services publics, les services aux publics. C'est l'intelligence de notre territoire rural, aux valeurs si particulières ». Le Président de la Communauté de communes résume ainsi ce que représente la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) de notre territoire depuis 4 ans.



Les projets s'enchaînent et ne se ressemblent pas, créant une véritable dynamique collective à l'échelle du territoire. À leur origine, des Rencontres de territoire avec l'ensemble des acteurs de la culture, de l'éducation, de la santé et du social de Val'Eyrieux, qui permettent de faire émerger des idées de thématiques et des projets où chacun a un rôle à jouer.

À la clé, à chaque fois une nouvelle expérience qui permet de vivre un parcours artistique et culturel unique et sur la durée !

16 projets culturels construits en 4 ans

Fort de ce succès, Val'Eyrieux s'apprête à signer une nouvelle convention sur 3 ans : la perspective de belles rencontres et découvertes à venir, pour tous !

MEDIATHEQUES ET LECTURE PUBLIQUE

Avec 15 bibliothèques réparties sur l'ensemble du territoire, la lecture publique est un axe fort de la politique culturelle de Val'Éyrieux, aujourd'hui structuré en plusieurs réseaux.

Le Pays Lecture

À cheval sur les territoires du Haut-Lignon et de Val'Éyrieux, le Pays Lecture s'articule autour de 6 médiathèques et d'une ludothèque. Parmi eux, la médiathèque de Saint-Agrève et le point lecture de Saint-Jean-Roure. Il compte aujourd'hui 3 500 lecteurs inscrits pour 107 104 prêts (à titre d'équivalence 100 000 prêts équivalent à l'activité d'une commune de 25 000 habitants). Présent depuis 27 ans, le Pays Lecture s'est positionné comme un acteur phare de la politique culturelle locale. Animations, ateliers, formations, rencontres, les propositions sont nombreuses et font des bibliothèques des lieux de vie à part entière. Le lecteur y a une place de choix : tantôt animateur, tantôt lecteur à voix haute, membre du jury, la démocratie participative y est de mise et ça marche !

Le réseau Boutières-Cheylard

Un autre réseau de lecture publique prend corps autour des Boutières comprenant les médiathèques de Saint-Martin-de-Valamas et du Cheylard et l'ensemble des points lecture qui leur sont rattachés. Partage de documents, portail commun et action culturelle partagée composent notamment les actions du réseau.

Saint-Pierreville

Hors réseaux mais non moins dynamiques, les bibliothèques de Saint-Pierreville et d'Albon d'Ardèche militent également localement en faveur du livre et de la lecture. Aujourd'hui, épaulée par ses financeurs et partenaires, la collectivité s'interroge sur la mise en place d'un schéma de lecture publique cohérent sur l'ensemble de son territoire. Pour y parvenir, un Contrat Territoire Lecture, signé avec l'État, pourrait être à l'étude prochainement.

ZOOM SUR...

L'ÉCOLE DU VENT SE REFAIT UNE BEAUTE



L'École du vent a fermé ses portes à l'automne 2021... pour mieux les rouvrir en 2022 !

Pendant quelques mois, l'École du vent était fermée au public et, à l'abri des regards, la vieille bâtisse se refaisait une beauté. Une nouvelle muséographie et un habillage tout neuf valent bien une mise en sommeil temporaire. L'accueil de groupes et les animations individuelles se sont poursuivis sous certaines conditions (hors visite de la bâtisse).

Les travaux ont démarré et devraient être finalisés pour l'été 2022. Ils sont coordonnés par l'Agence Millimètre, équipe de muséographes, en lien avec les Pôles Technique et Culture de Val'Éyrieux.

Ces travaux sont possibles grâce au soutien de partenariats publics dont l'Europe, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

ASSOCIER LES JEUNES DU TERRITOIRE AU DEVELOPPEMENT LOCAL

La communauté de communes a travaillé au développement de sa politique jeunesse, principalement construite autour des équipements du territoire. Les élus ont la volonté de donner une réelle visibilité aux 13-25 ans, et les associer à la construction de l'identité territoriale.

- **Aider à l'orientation et à la professionnalisation**

Sur Val'Eyrieux, le point fort actuel de la politique jeunesse est sans aucun doute l'axe structurant de l'emploi et de l'insertion, internalisés au sein de Pôleyrieux via la Cellule emploi-formation qui assure les services de la Mission locale.

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans et sortis du système scolaire, y bénéficient d'un accompagnement global : de l'orientation à la définition d'un projet professionnel, du soutien à une reconversion mais également sur l'accès à l'autonomie (mobilité, santé, logement, culture).

- **Accompagner aussi en tant qu'employeur**

C'est un impératif découlant de la mission de service public de la collectivité, mais aussi une opportunité pour permettre l'éclosion des talents, afin de faciliter l'insertion, de découvrir les potentiels et leur permettre de s'exprimer.

La communauté de communes compte dans ses effectifs un grand panel de jeunes avec des supports différents : des stages de tous niveaux, des services civiques, l'alternance. En Ressources Humaines, l'appel à la jeunesse est fondamental pour la pérennisation des savoirs et des savoir-faire.

- **Soutenir les initiatives extérieures**

Enfin en partant du principe que vivre des expériences, porter des projets et être accompagné permet de se construire, la communauté de communes apporte une attention particulière aux projets et structures destinés aux jeunes habitants du territoire.

Ainsi elle leur facilite par exemple l'accès au BAFA, en soutenant le stage en internat programmé au Cheylard durant l'été 2021 avec une prime de 250 € à destination de chaque stagiaire du territoire inscrit.

POUR RENOVER, C'EST MIEUX D'ETRE AIDE !

La Communauté de communes Val'Eyrieux a choisi d'agir sur l'amélioration et/ou la rénovation des logements privés, en portant et finançant deux dispositifs :

- **Une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH),** via une convention avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) pour 3 ans, ainsi que les communes du Cheylard, St Martin de Valamas, St Agrève et St Pierreville qui soutiennent financièrement des projets. Cette convention permet de capter des financements de l'État pour favoriser la rénovation des logements des ménages modestes et très modestes.



- **Un service public de la performance énergétique (SPEEH)**, qui vise à simplifier le parcours des ménages souhaitant engager des travaux de rénovation énergétique de leur logement. Véritable guichet unique, ce service est mutualisé et financé avec la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) et la Communauté de communes Rhône Crussol. Ce portage à trois permet d'aller chercher des financements pour assurer la mise en œuvre de ce service (Région, Certificat d'Économie d'Énergie, etc.)

DES SERVICES PLUS PROCHES DES USAGERS

4 000 conseillers numériques France Services formés et déployés dans toute la France !



Depuis le 1^{er} septembre 2021 Christophe Alexis est le Conseiller numérique France Services de Val'Eyrieux. À l'issue d'une formation certifiante qui se terminera en début d'année 2022, Christophe pourra engager des actions sur le territoire comme par exemple l'organisation d'ateliers numériques itinérants pour former et sensibiliser différents publics (enfants, jeunes, parents, adultes, seniors...) à l'utilisation des outils numériques. Il se déplacera donc sur le territoire pour être au plus près des habitants.

Et si les services publics venaient aux usagers ?

Le CIAS Val'Eyrieux a été retenu suite à sa candidature au « Projet de dispositif itinérant France Services ». Cette initiative permettra à chaque citoyen de Val'Eyrieux, quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

L'objectif est d'être aux côtés des usagers pour les aider et les accompagner dans la plupart des formalités qu'ils souhaitent accomplir auprès des différents partenaires :

- Pôle emploi ;
- Caisse nationale des allocations familiales ;
- Caisse nationale d'assurance maladie ;
- Caisse nationale d'assurance vieillesse ;
- Mutualité sociale agricole ;
- Ministères de l'Intérieur et de la Justice ;
- Direction générale des finances publiques...

La solution ? Un véhicule entièrement aménagé qui sillonnera les routes pour proposer un nouveau modèle d'accès aux services publics, du nom de France Services.

ZOOM SUR...

DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU RECOMPENSES

Val'Eyrieux a mis à l'honneur les sportifs du territoire lors de la traditionnelle soirée qui leur a été dédiée, et ce malgré une saison blanche pour de nombreuses associations.

Parmi les nombreuses performances récompensées, on citera celle de Luc Fargier, licencié au Moto Club des Razmottes, 4^e du championnat du Monde Junior 2 et vice-champion du monde Junior par équipe, avec



Antoine Criq et Léo Quéré en 2021 ; Solan Reynaud et son frère Enaël Reynaud, de l'association Viv'Azimut, pour leurs premières places lors du Challenge ardéchois d'octobre 2020 ; au Vélo Club Le Cheylard Antony Cheytion, vice-champion de France de contre-la-montre chez les plus de 40 ans et Louison Arnaud, Champion Auvergne-Rhône-Alpes cadet le 18 juillet 2021 à Megève après de beaux résultats dont plusieurs podiums en 2021. Une soirée de retrouvailles conviviales, appréciée de tous.

UN NOUVEAU CENTRE OMNISPORTS AU CHEYLARD : UN PROJET INNOVANT ET CONCERTÉ

Aujourd'hui il existe au Cheylard plusieurs sites pour la pratique sportive en centre-ville à proximité des établissements scolaires, dont le complexe sportif du pré-jalla, (gymnase, plateau omnisports, 2 courts de tennis + 1 couvert, la salle Antoine Cayrol pour la gymnastique et l'escalade) ainsi qu'un dojo.

Un nouveau centre omnisports permettra de regrouper des activités, de partager des créneaux lors de pratiques sportives diverses dans une meilleure cohabitation (salle insonorisée, espace distinct), de satisfaire de nouvelles associations en quête de plages horaires (gymnase saturé), créer un lieu de réunion / convivialité (ouvert sur l'extérieur), accueillir le public dans de meilleures conditions, etc. Cet équipement aux normes permettra aussi l'accueil de compétitions départementales, voire régionales.

Au printemps 2021 tous les utilisateurs des équipements existants ont été reçus par le pôle des services à la population afin que chacun puisse exprimer ses besoins. La mission d'étude et d'opportunité a commencé début décembre avec pour objet l'étude de site, l'évaluation économique, la rédaction du préprogramme et la préparation de la consultation du marché de maîtrise d'œuvre.

SERVICES TECHNIQUES

UN AGENDA D'ACCESSIBILITE SUR 6 ANS

Toute personne en situation de handicap quel qu'il soit, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique doit pouvoir accéder à l'ensemble des bâtiments recevant du public.

Les chantiers de mise en accessibilité des bâtiments intercommunaux continuent donc suivant l'agenda programmé en ce sens et voté en 2018.

La plupart des travaux consistent à rendre le bâtiment accessible par des cheminements circulables en fauteuil roulant, des signalisations pour les déficients visuels, des places de stationnement dédiées, des sanitaires adaptés, des rampes d'accès inférieures à 5 % de pente, ascenseurs et monte personnes, etc.

L'Ad'AP, Agenda d'Accessibilité Partagé, amène à travailler sur l'ensemble des locaux de la communauté de communes Val'Eyrieux suivant un échéancier qui s'établit sur une durée de 6 ans.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Assainissement - Postes de relevage – ST MARTIN

La collectivité a engagé un chantier de renouvellement des deux principaux postes de relevage d'assainissement des eaux usées de la commune de St-Martin-de-Valamas. Ces ouvrages, dits de la Gare et La Teyre, sont intégralement rénovés.

Travaux d'eau potable

- Des travaux de mise en conformité de captages sont en cours sur les sites de Vahylle (Saint-Clément), Lanteyron (Arcens) et à venir très prochainement Fay (Albon d'Ardèche).
- Des travaux sont également réalisés au niveau des réservoirs d'eau potable du village de Saint-Jean-Roure et du hameau de Pailharès (Lachapelle-sous-Chanéac).
- Enfin des travaux d'interconnexion des réseaux d'eau ont débutés entre les hameaux des Mourriers et de La Chamoche (Chanéac / Lachapelle-sous-Chanéac).

LE CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

Les travaux du centre technique communautaire se sont terminés en fin d'année 2021. L'intérieur est constitué d'un bureau partagé, d'un réfectoire salle de réunion, de 2 vestiaires et de 200 m² de garage. Le chauffage et l'eau chaude sanitaire sont assurés par une pompe à chaleur, l'eau de pluie est collectée dans une cuve de 15 m³ pour le lavage des véhicules et l'arrosage des espaces verts.

Le Centre technique communautaire permet à l'équipe de bénéficier d'un vrai lieu de travail et de concentrer toutes les ressources dans un même lieu. Les services techniques disposent d'une belle structure à la zone artisanale de Saint-Michel-d'Aurance. Cet équipement vient conclure le travail de tous et entretenir la cohésion du groupe pour une plus grande efficacité des services.



ZOOM SUR...

LA CRECHE DE SAINT-MARTIN DE VALAMAS A ETE RENOVEE

Dans l'objectif d'améliorer et de conforter les équipements d'accueil de la petite enfance, la communauté de communes Val'Eyrieux a porté la rénovation de la crèche de St Martin de Valamas.

Les espaces intérieurs ont été complètement remodelés, le gain d'espace et l'organisation beaucoup plus fonctionnelle participent grandement à l'amélioration du confort des occupants de la nouvelle crèche tout en les accueillant dans un environnement sain.

Les travaux ont été financés par Val'Eyrieux avec le soutien de l'État, de la CAF de l'Ardèche et du Département.

Durant les travaux les enfants étaient accueillis au futur centre de loisirs, au rez-de-jardin de la médiathèque. Cet équipement avait fait lui-même l'objet d'une rénovation complète en 2020.

LA MEDIATHEQUE DU CHEYLARD A FAIT PEAU NEUVE



C'est en janvier 2021 que les agents de la médiathèque du Cheylard, aidés des services techniques, ont intégré la salle de La Chapelle, prêtée par la municipalité du Cheylard, pour laisser le champ libre aux entreprises en charge de la rénovation de ses locaux.

Deux semaines n'auront pas été de trop pour déplacer les 20 000 documents disponibles au prêt... deux fois !

La médiathèque a en effet réintégré ses murs fin mai, après de longs travaux de rafraîchissement : ventilation, sols, plafond, peintures, éclairage, accessibilité... sans oublier le renouvellement du réseau informatique et une nouvelle banque d'accueil !

C'est un grand coup de neuf qui a été donné aux locaux qui ont gagné en luminosité, accessibilité et confort.

PROSPECTIVE

LE PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN » LANCE

Le 3 mai 2021, le sous-Préfet de l'Ardèche s'est déplacé au siège de la Communauté de communes pour signer la convention d'adhésion au programme « Petites villes de demain », auquel les communes de St-Agrève et du Cheylard, soutenues par Val'Eyrieux, avaient candidaté fin 2020.

Le programme « Petites villes de demain » a pour objectif de donner aux petites communes les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre, respectueuses de l'environnement et pourvoyeuses de services pour les communes plus rurales des alentours.

Les projets portés pourront être la rénovation des logements, la redynamisation du commerce local, l'aménagement des points d'entrée sur la Dolce Via et son raccordement aux bourgs, etc.

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES LACS DU TERRITOIRE

C'est un nouveau label pour le territoire, qu'a décroché la communauté de communes, suite à sa candidature à un appel à projet : Territoire de lacs du Massif Central.

Une sélection qui va permettre à Val'Eyrieux de bénéficier d'un accompagnement financier de l'État pour soutenir son développement touristique autour des lacs du territoire, à savoir le Lac de Devesset et le Lac des Collanges-Eyrium.



Bien entendu ce travail de fond se fera en réseau avec tous les acteurs concernés et impliquera le rapprochement de ces deux lacs, notamment avec la mise en place d'une liaison par La Dolce Via, véritable épine dorsale du territoire. Dossier à suivre !

UNE MARQUE D'ATTRACTIVITE QUI SE VEUT FEDERATRICE

Pour promouvoir le territoire, attirer des entreprises et des actifs mais aussi donner envie de rester ici, la collectivité a choisi de s'appuyer sur une marque d'attractivité en déclinant son nom :

VALEYRIEUX
Success story in Ardèche

Dévoilée officiellement le 8 décembre 2021, cette marque a pour ambition de véhiculer les succès du territoire et de donner envie d'y écrire sa propre histoire. Avec sa signature, elle rattache aussi le territoire Val'Eyrieux à l'Ardèche dont la notoriété est sans cesse en progression au niveau national et même à l'étranger.

Une marque :

- évocatrice de l'attractivité économique et résidentielle
- évocatrice des attractivités naturelles, culturelles, sociales, touristiques du territoire
- à destination de tous, habitants ou visiteurs
- symbole de dynamisme, d'innovation, d'avenir, du vivant, du bien-être et du bien-vivre !

Et une marque dotée d'une identité visuelle dynamique et cohérente, qui véhicule les valeurs positives du territoire.

Cette nouvelle marque a une double vocation :

- accroître la notoriété de Val'Eyrieux ;
- inviter chacun, au sein du territoire, à mettre en avant les attraits multiples de Val'Eyrieux.

Car si la collectivité va mener différentes actions à court et moyen terme pour promouvoir le territoire grâce à cette marque d'attractivité, il n'en demeure pas moins que les meilleurs ambassadeurs d'un territoire en sont les habitants !



